



Paris, le 15 septembre 2014

Bilan social des DDI pour 2013

Les DDI prennent connaissance de leur récente histoire... histoire qui reste à écrire à l'encre de Réate 2 !

Suite à un premier exercice réalisé en 2011 et présenté fin 2012 (partiel bien qu'ayant le mérite d'exister et alors que les bilans sociaux ministériels ignorent désormais pour partie les agents en DDI), une copie 2012 encore beaucoup trop quantitative et peu qualitative, **voici livrée la mouture 2013 à la discussion du CT des DDI du 17 septembre 2014.**

Depuis le départ, Force Ouvrière a demandé que l'exercice ne se cantonne pas à lister et ventiler des effectifs par DDI, tranche d'âge et genre des agents, **mais que l'ensemble des thématiques usuelles d'un bilan social y soient abordées.**

Au final, **la version 2013 du bilan social des DDI intègre une bonne part des demandes exprimées par FORCE OUVRIERE :**

- absences pour raison de santé au delà des accidents du travail,
- données sur la médecine de prévention et les risques psychosociaux,
- utilisation des CET bien que trop partiellement à ce stade,
- mesure des jours de formations par agent, mais se cantonnant à ce stade aux formations « supports » et non « métiers », sans faire la part des formations « obligatoires »
- recrutements en sortie d'école, bilan des mobilités entrantes et sortantes, départs en retraite...

Autant de points dont nous nous félicitons de la prise en compte, demandant leur approfondissement et leur fiabilisation.

Par contre, **nulle trace de la mesure de l'évolution des organisations des DDI, de la fermeture de sites, du nombre d'agents ayant fait l'objet de repositionnements** dans le cadre des différentes réformes en cours (et ce sans rien enlever au rôle des CT ministériels !).

Rien non-plus concernant le suivi du temps de travail, les écrêtements, le respect des garanties minimales (y compris pour les cadres soumis au « forfait jour »). Un employeur Matignon peut-être hors la loi... sans le savoir ou vouloir le savoir !

Rien encore sur la quantification du recours aux stagiaires, faisant désormais office dans bien des services de palliatif au manque d'effectifs.

Fait majeur à noter, **le taux de réponse des services s'élève désormais à 92%** (mais que font les 19 DDI restantes vous direz-vous...), soit une augmentation plus que sensible par rapport aux exercices précédents ! Reste à consolider la qualité des saisies opérées par les services, **FO regrettant au passage qu'aucune concertation préalable n'ait été mise en place au niveau local, que ce soit en CT ou en CHSCT.**

Fédération de l'Administration Générale de l'État – <mailto:contact@fagefo.fr>

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfpfo@fr.oleane.com

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris

Quelques éléments saillants à en extraire... et ce en osant les confronter aux données du bilan 2011 !

→ **Agents des DDI, comptez-vous** (et c'est de plus en plus facile) !

Vous étiez 42 977 en 2010 (source : nombre d'électeurs en DDI en 2010)...

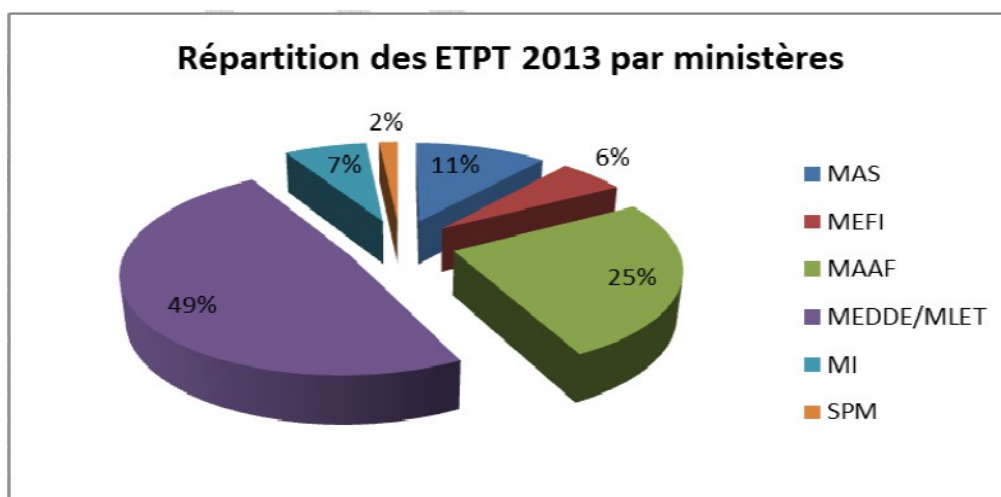
Eh bien vous n'êtes plus que 32 081 à fin 2013 !

Soit la disparition de près de 11 000 agents...

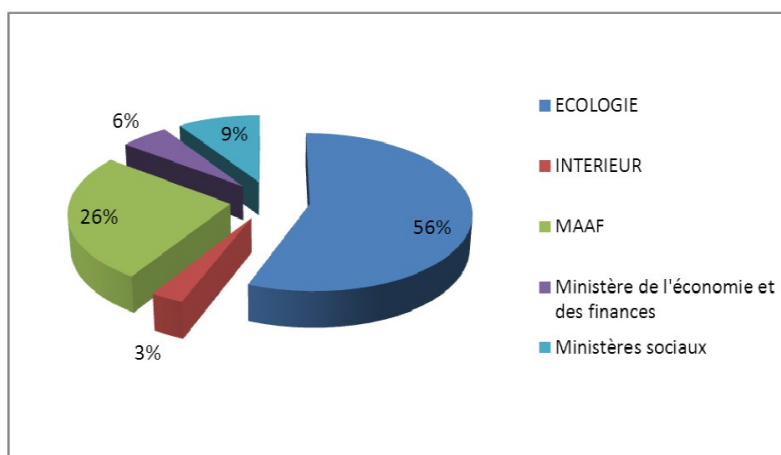
Entre 2010 et fin 2013, les DDI ont donc perdu plus de 25% de leurs effectifs physiques ! Une réalité que FO dénonce depuis longtemps, une réalité que l'administration ne peut plus nier...

Et sans que cela ne soit pour vous rassurer, vous être encore nettement moins nombreux à l'heure de l'écriture de ces lignes...

→ **D'où venez-vous ?**



Rappel des données 2011 :



Un écroulement de la part Écologie/Égalité des Territoires, une OPA progressive de l'Intérieur... renforcée en 2014 par la réquisition de personnels pour assurer l'accueil aux examens des permis de conduire !

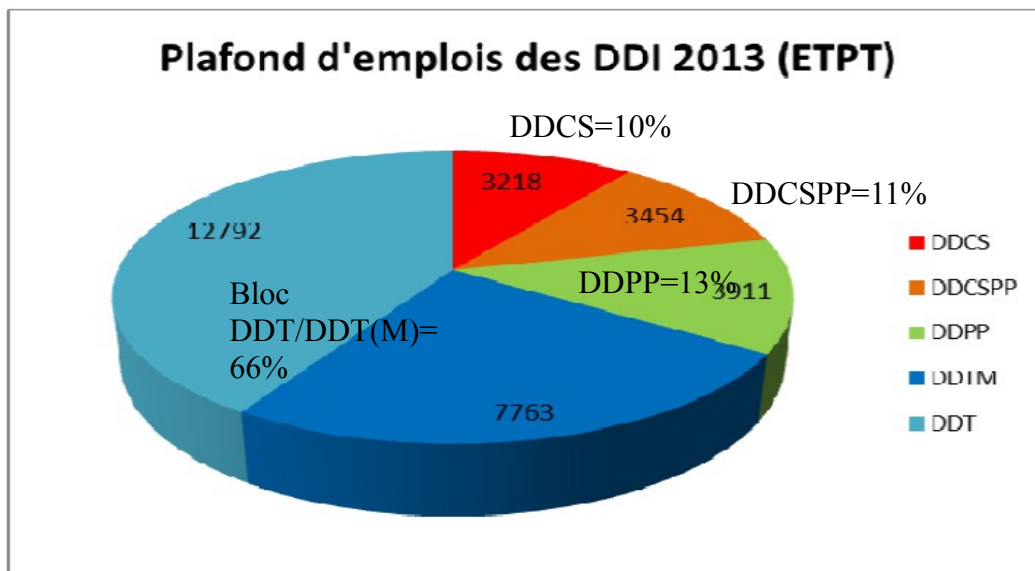
Un écroulement justifié dans le bilan social...

Les DDT/M, dont le périmètre de mission a évolué, avec en particulier la mise en œuvre des décisions relatives au transfert de l'instruction des autorisations de droit des sols (ADS) vers les communes, ainsi qu'à l'évolution de l'appui aux collectivités en matière d'ingénierie publique (ATESAT), connaissent la plus forte variation. (Cf. infra II.3. précision sur l'évolution des plafonds d'emplois ministériels).

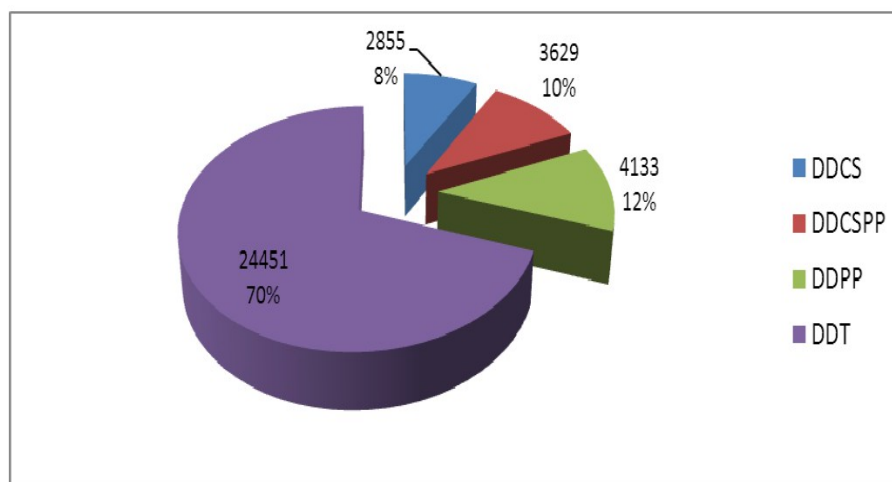
Une justification scandaleuse d'un point de vue démocratique :

- 1. des mesures mises en œuvre alors que le vote des textes correspondants au Parlement ne sont intervenus qu'en 2014 !**
- 2. et d'un point de vue social (l'employeur État s'exonérant de faire bénéficier ses agents des mesures d'accompagnement devant découler de ces mesures...) !**

→ **Dans quelle direction êtes-vous** (à défaut de savoir dans quelle direction vous allez...) ?

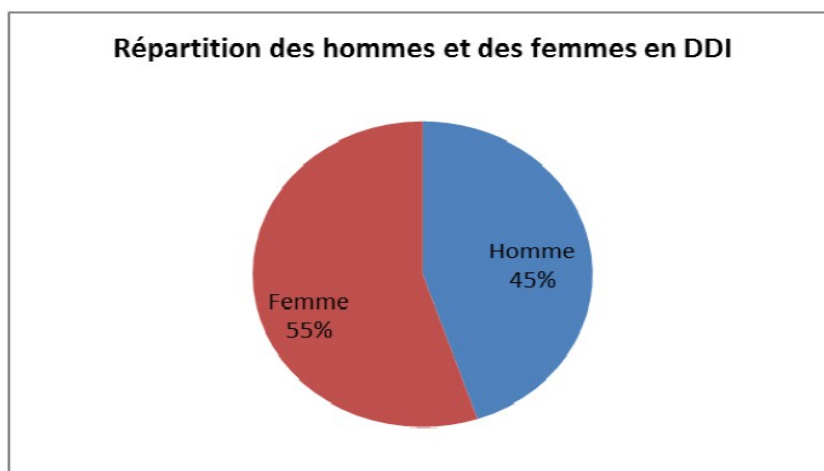


Rappel des données 2011 :

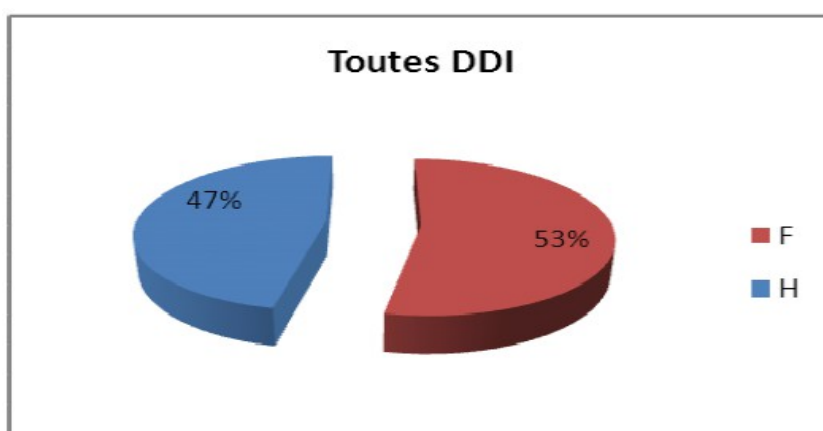


**Un net tassement du bloc DDT/DDTM...
et ce n'est malheureusement pas en raison d'un renforcement des
DDCS/DDCSPP/DDPP !**

→ **Mesdames et Messieurs, comptez-vous...**



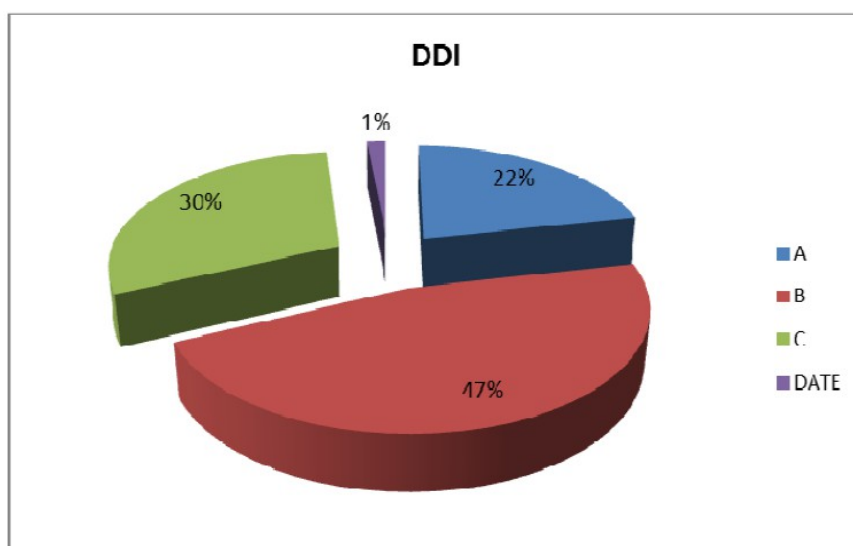
Rappel des données 2011 :



Des DDI qui continuent donc à se féminiser... même si les proportions s'inversent au niveau de l'encadrement, avec 45 % de féminisation des catégories A (en augmentation depuis 2011)...

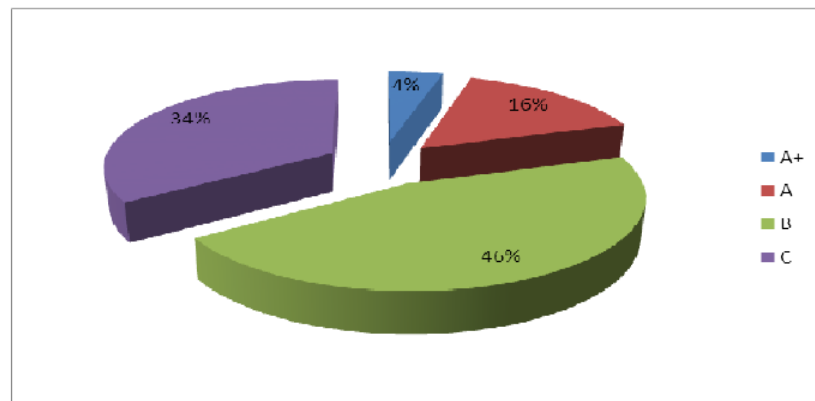
...une dynamique positive confirmée dans la durée puisque 52% des agents A (y compris chefs de services) de moins de 45 ans sont des femmes! Une perspective encourageante y compris en ce qui concerne les emplois de direction...

→ **Quelle répartition en catégories de personnels ?**



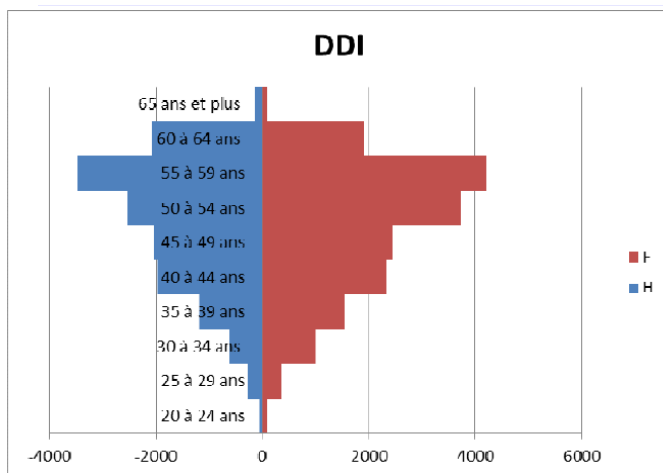
Rappel des données 2011 :

Toutes DDI confondues



**Une diminution de la représentation de la catégorie C dont on pourrait se féliciter s'il s'agissait de la conséquence d'un repyramidage...
...et non de la suppression de missions et d'emplois !**

**Pyramide des âges, choc démographique toujours en vue :
âge moyen d'environ 50 ans
contre 42 ans dans l'ensemble de la fonction publique...
...et 37% des agents qui ont plus de 55 ans !**

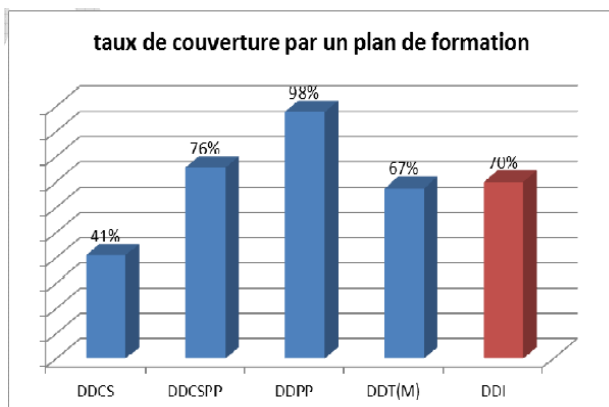


**Un sacré challenge pour l'« employeur Matignon » s'il souhaite assurer le renouvellement des générations...
...si toutefois c'est bien son souhait !**

Il faudra en tout cas redonner attractivité et lisibilité aux missions et parcours professionnels en DDI.

Un challenge qui n'est pas près d'être relevé avec le rythme actuel d'alimentation des DDI en sortie de concours : moins de 300 en 2013 pour près de 1300 départs en retraite !

**→ Prise en compte de l'importance de la formation dans les DDI...
peut encore mieux faire !**



Mais il faudrait d'abord répondre à la question :

« former pour quelles missions pérennes ? »...

Zooms sur les différentes familles de DDI...

→ Quelques points saillants pour les DDCS :

- Une taille moyenne autour de 61 agents (plus de 64 en 2010)
- Prédominance des ministères sociaux: 73% des agents devant l'Intérieur et l'Écologie
- Taux de féminisation important: 72%
- Taux d'encadrement important: 36%

→ Quelques points saillants pour les DDCSPP :

- Une taille moyenne autour de 81 agents (idem 2010)
- Prédominance du MAAF (50%) et des ministères sociaux (30%), devant les finances (12%), l'Intérieur et l'Écologie
- Taux de féminisation important: 58%
- Taux d'encadrement important: 34%
- Moindre représentation en catégorie C : 18%
- Taux important de contractuels: 16%

→ Quelques points saillants pour les DDPP :

- Une taille moyenne autour de 83 agents (contre 93 en 2010, avec par exemple la perte de plus de 100 postes en DDPP d'Ile-de-France sur la sphère CCRF depuis 2011...soit 23% des effectifs !)
- Prédominance du MAAF (60%) devant les finances (33%), l'Intérieur et l'Écologie
- Taux d'encadrement important: 33%
- Moindre représentation en catégorie C : 9%
- Taux important de contractuels: 15%

→ Quelques points saillants pour les DDT(M) :

- Une taille moyenne autour de 227 agents pour les DDT, 239 agents pour les DDTM (à comparer à près de 315 agent présents en DDT(M) en 2010 !)
- Prédominance décroissante de l'Écologie/Égalité des territoires (75% contre 79% en 2011) devant le MAAF (16 %) et l'Intérieur (8% suivant une croissance exponentielle!)
- Taux d'encadrement faible: 15%

**La démonstration que DDI ne rime pas avec uniformité...
mais diversité !!!**

**Pour en savoir plus, vous pouvez
consulter le projet de bilan social 2013 des DDI [ici](#).**